

cien bill. Était-il question des sauvages des tribus dans l'ancien bill? Non. C'était une nouvelle disposition. Il est vrai que dans la deuxième semaine du débat, en réponse à un discours presque provoquant prononcé de ce côté-ci de la Chambre, quelques honorables messieurs de la droite ont parlé, mais ils n'ont rien expliqué. L'honorable député d'Algoma a dit qu'il ne connaissait rien du bill; il a démontré la chose de la façon la plus concluante, attendu qu'il a donné à l'article qui concerne les sauvages un sens que le premier ministre a dit ne pas être dans le bill.

On nous a traités injustement en portant contre nous des accusations que les faits ne contenaient point. L'honorable député de Kent, N.-B. (M. Landry), qui est généralement bien disposé, a fait un discours écrasant; c'était un véritable flux de paroles, un torrent de mots. J'ai craint réellement pour l'honorable monsieur, vu son enthousiasme. Comme l'honorable député d'Algoma, il a prouvé qu'il ne connaissait rien du bill, et il lui a fallu se faire rectifier par le chef du gouvernement. Puis est venu l'honorable député de King, (M. Foster). Il est toujours calme, modéré, et grammaticalement correct; il a prononcé un long discours évidemment réglé sur la pendule, de façon à permettre au premier ministre de parler et à lui laisser seul ce droit. Ce discours ne s'est terminé que quelques minutes avant minuit; lui aussi a prouvé qu'il ne connaissait rien du bill; qu'il avait été absent de la Chambre, bien que ce ne fût pas à dormir, peut-être. Je n'ai pas besoin de parler des autres messieurs, car le secrétaire d'Etat lui-même, au premier ou deuxième jour du débat, a prouvé qu'il ne connaissait rien du bill. Il a donné des explications qui juraient avec les dispositions du projet. J'espère donc que les messieurs de la droite ne nous accuseront pas d'entraver le bill. A moins d'un changement il faudra trois semaines pour leur faire entrer ce bill dans la tête. On ne nous a pas accordé assez de temps lors de la deuxième lecture. Je n'ai pas eu alors la chance de parler des principes généraux du bill. Il me va falloir protester contre tous les articles et surtout parler en faveur de cet amendement dans lequel il est question de ma province. Je sais que si ce bill est adopté un flot d'indignation va passer sur cette province, comme on n'en a jamais vu auparavant, et il existe déjà suffisamment d'indignation.

M. LANDRY (Kent): Quand j'ai entendu les honorables représentants de la province du Nouveau-Brunswick qui ont précédé le dernier orateur, j'étais assez disposé à les féliciter sur le ton qu'ils ont généralement adopté et sur le fait que leurs discours contrastaient—sans me montrer égoïste, venant de la même province moi-même—avec ceux des députés des autres provinces qui ont parlé de l'autre côté de la Chambre. Je dis ceci en présence des membres de la droite qui représentent cette province, mais le dernier orateur m'a enlevé une partie de la sincérité avec laquelle j'aurais fait cette déclaration. S'il avait été dans tout son discours comme il a été dans la première partie ou dans les trois premiers quarts d'heure, et s'il n'avait pas terminé ses remarques de la façon qu'il l'a fait, j'aurais pu exprimer ce sentiment avec plus de sincérité que je ne puis le faire après l'avoir entendu. Mais il me semble étrange que l'honorable monsieur termine son discours en disant qu'aucun des membres de la droite qui ont parlé du bill n'en connaissait rien et en disant que durant trois et quatre semaines les messieurs de la gauche ont éclairé ceux de la droite, en y comprenant les membres du gouvernement sur les dispositions de ce bill. Si c'est là de l'éclaircissement, ils se montrent certainement inconstants par rapport aux différents articles du bill, et je dois avouer que je dois être encore plus ignorant qu'ils ne le disent, car je ne puis certainement pas comprendre ce genre d'éclaircissement. Si la chose était nécessaire on pourrait prendre leurs discours, et l'on pourrait voir que leur inconstance et leurs contradictions dans le cours du débat ont été si considérables qu'il ne pourrait y avoir beaucoup d'éclaircissement, car un député a dit une

M. BUBER

chose et un autre une autre tout à fait différente, et ainsi de suite dans tout le débat. Il y a quelques jours, des députés de la gauche—je ne les mentionnerai pas parce qu'il y en avait trop, bien que ce ne fussent pas tous—ont blâmé le député de King, I. P. E., ils ont dit qu'il était tout à fait inconséquent et ils lui ont demandé pourquoi il n'adoptait pas l'amendement du député de Norfolk-Nord, qui comprenait ce qu'il demandait et qui avait la même portée que son amendement.

Depuis lors nous avons eu deux amendements proposés par ces messieurs qui ont trouvé à redire à sa conduite. Ils laissent leurs collègues et leurs amis, ceux qui sympathisent avec eux dans leur opposition au bill, faire de semblables sous-amendements comme celui du député de l'île du Prince-Edouard, à la conduite de qui ils ont trouvé à redire. J'ai fait et je fais encore une exception au sujet du représentant du Nouveau-Brunswick. Je soutiens que ces messieurs, à l'exception de l'honorable député de Sunbury, qui ne s'est pas consacré entièrement à l'étude du projet, ont fait preuve de loyauté d'esprit. Tout ce que j'ai à dire, c'est qu'ils ont trop de confiance dans les déclarations des membres de la gauche et qu'ils regardent d'un œil trop soupçonneux tout ce qui vient de la droite. A la deuxième lecture, quelques-uns ont admis qu'ils ne connaissaient rien du bill; ils ont dit que nous avons peu parlé du bill, mais ils ont avalé tout ce qui a été dit par les orateurs de la gauche, dont quelques-uns ont dit que le bill était une infamie. Ils ne font pas usage de leur propre jugement, et ne connaissant rien du projet, comme l'ont admis plusieurs, ils ont encore confiance dans tout ce que leur disent leurs chefs et leurs collègues, et ils se servent des mêmes gros mots pour discuter le bill. Ils le disent infâme, tyrannique, révolutionnaire, et ils le décrivent à l'aide d'autres mots qui leur paraissent très familiers, et que je ne puis répéter; ils ont avalé tout cela; ils répètent tous ces mots comme s'ils étaient absolument vrais. Où est la nature révolutionnaire de ce bill? Pendant combien de temps l'avons-nous discuté depuis que nous en sommes au troisième article? Je n'ai pas tenu le temps, mais cela a été long; et qu'est-ce que nous avons discuté? Nous n'avons examiné qu'un seul article, pour savoir qui aura droit de voter, qui sera inscrit sur la liste, et l'on a trouvé que c'étaient les personnes de 21 ans qui ne seraient pas *disqualifiées* par d'autres articles de ce bill ou par quel'qu'autre acte du Dominion.

Il me semble que s'il n'y avait pas eu d'obstruction intentionnelle—c'est ma sincère opinion—s'ils avaient simplement désiré perfectionner ce bill, de le rendre aussi parfait que possible, d'offrir les amendements qu'ils croyaient sincèrement devoir le réformer, pour l'améliorer, ils auraient dit: adoptons cela, car on ne peut certainement pas dire que l'âge de 21 ans n'est pas l'âge convenable. Puis ils seraient arrivés à l'autre partie de l'article, savoir, qu'il doit être sujet britannique de naissance ou par naturalisation, et ils auraient dit: est-ce raisonnable? Si oui, adoptons-le. Puis il faut qu'il possède une propriété foncière de la valeur de \$300; quant à cela il pouvait y avoir quelque divergence d'opinion. Si les honorables messieurs ne se livrent point à l'obstruction, s'ils ont pour but de réformer le bill et de le soumettre à la majorité, s'ils ne font pas simplement de l'embarras, soit pour forcer le gouvernement à l'abandonner, soit pour l'empêcher complètement de passer; si ce n'est pas là leur but, pourquoi ne pas laisser passer les choses qui ne sont pas répréhensibles, et lorsque les autres viendront, les discuter d'une façon raisonnable et rationnelle. Si la somme de \$300 est trop élevée, pourquoi ne pas le dire; ou s'ils pensent qu'elle ne l'est pas assez, qu'ils le disent et qu'ils offrent des amendements en conséquence; que la majorité décide si ces amendements seront adoptés. Dans ce cas, nous, de la droite, ou du moins moi, je croirai que c'est une discussion raisonnable et légitime, une discussion faite à propos, qui aura eu pour effet d'éclairer les membres de la Chambre, et